JOURNAL DE PHYSIQUE, DE CHIMIE, D'HISTOIRE NATURELLE

ETDES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

PAR J.-C. DELAMÉTHERIE,

ET PAR H. M. DUCROTAY DE BLAINVILLE,

Docteur en Médecine, de Paris, Professeur Adjoint à la Faculté des Sciences, et Membre de la Société Philomatique.

JUILLET AN 1813.

TOME LXXVII.

A PARIS,

Chez Madame veuve COURCIER, Imprimeur-Libraire pour les Mathématiques, quai des Augustins, nº 57,

MÉMOIRE

SUR

QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES

D'ANIMAUX MOLLUSQUES ET RADIAIRES,

RECUEILLIS DANS LA MÉDITERRANÉE, PRÈS DE NICE;

PAR M. LESUFER.

Article extrait du Nouveau Bulletin des Sciences par la Société philomatique de Paris. (Juin 1813.)

MM. PÉRON et LESUEUR, après une excursion de quelques mois sur les côtes de la Méditerranée, et un court voyage au Hâvre, ont démontré jusqu'à l'évidence, par le travail qu'ils ont publié sur les méduses (1), que les recherches faites par les premiers observateurs sont fort éloignées de nous faire connoître tous les animaux marins qui peuplent nos rivages; et déjà M. Risso, de Nice, excité par ces naturalistes, a doublé pour le moins le nombre des espèces de poissons et de crustacés qu'on avoit remarquées aux environs de sa résidence.

Dans ces mêmes parages, MM. Lesueur et Péron ont reconnu une très-grande quantité d'animaux dont l'existence avoit été jusqu'alors ignorée, et qui, par leurs principaux caractères, se rapportent à la classe des mollusques ou à celle des vers. Déjà quelques-uns ont été décrits par eux dans les Annales du Mu-

⁽¹⁾ Tous les dessins qui doivent accompagner ce travail sont terminés, et M. Lesueur en a déjà gravé une partie; il se propose d'en commencer très-incessamment la publication.

séum d'Histoire naturelle; mais il en reste beaucoup plus à faire connoître, et c'est le but que se propose M. Lesueur.

Son Mémoire se compose de deux parties bien distinctes. L'une est destinée à donner les renseignemens nécessaires pour parvenir à saisir et conserver intacts les animaux mous et gélatineux si abondans sur nos côtes, et dont la nature fugace nous a fait trop négliger l'étude. Nous nous abstiendrons de rendre compte de cette partie du Mémoire, qui mérite d'être examinée séparément. L'autre partie, la seule dont nous nous occuperons, a pour objet d'annoncer la découverte des principaux animaux que MM. Péron et Lesueur ont observés, et qui appartiennent notamment aux genres salpa, stephania, physsophora, pyrosoma et Hyalæa; elle comprend particulièrement la description d'un radiaire qui doit former un genre nouveau, et dont nous transcrivons les caractères d'après M. Lesueur.

Ceste (cestum) (de esos, mot employé par les poëtes grecs pour désigner l'une des ceintures de Vénus). Corps libre, entièrement gélatineux, très-alongé et comprimé; quatre côtes transversales et supérieures, ciliées dans toute leur longueur; bouche supérieure, située à égale distance des extrémités. La seule espèce qu'on ait encore rencontrée est d'un blanc laiteux d'hydrophane, avec de légers reflets bleus, et ses cils sont irisés. M. Lesueur l'a nommée ceste de Vénus, cestum Veneris.

De tous les vers marins connus, les beroës sont ceux qui se rapprochent le plus de celui-ci, par leur état de liberté au milieu des eaux, par l'existence d'une seule ouverture servant à-la-fois de bouche et d'anus, et qui est située à la partie supérieure de l'animal, ainsi que par la présence de longues séries de cils mobiles très-déliés, servant à l'exercice de la locomotion. En effet, si l'on retranche les deux prolongemens latéraux qui sont de chaque côté de la bouche du ceste, et si, sur les angles formés par les plans que produiroit cette section, on rapporte les cils des prolongemens soustraits, on aura, à peu de chose près, un beroë à quatre côtes ciliées, avec une bouche terminale. De même, si l'on prend un beroë, et qu'on le suppose tiré latéralement par deux points opposés, sans lui faire perdre de sa hauteur, on reproduira un animal fort semblable au ceste.

A travers la substance même du ceste, on apperçoit le sac stomacal placé au-dessous de l'ouverture de la bouche et qui se détache par sa couleur plus soncée que celle du reste du corps: ce sac présente sur deux de ses côtés, ceux qui correspondent aux deux grandes faces de l'animal, une sorte de lanière qui est appliquée sur ses parois. Ces lanières, situées vers le milieu de la hauteur totale du ceste, sont contiguës à chacune: une autre partie mince et alongée qui prend naissance au bord inférieur, et qui est légérement échancrée à l'extrémité par laquelle elle se joint à sa lanière.

Ces mêmes lanières sont renflées dans leur milieu, et diminuent beaucoup de grosseur à leur partie supérieure, où elles se joignent à deux filets qui ont toute l'apparence de vaisseaux, lesquels partent à droite et à gauche, pour se porter, en remontant, jusqu'à l'arête supérieure de l'animal. Là, ces vaisseaux se bifurquent; une de leurs branches suit cette même arête et supporte les innombrables cils qui la garnissent; l'autre redescend jusqu'à peu près au milieu de la hauteur du corps, et prenant aussi une direction horizontale, se porte, parallèlement à la première, dans les prolongemens latéraux, sans doute jusqu'au point où ceux-ci se terminent; mais on ne sauroit l'affirmer, attendu que le seul individu de ce genre que MM. Péron et Lesueur aient pu examiner, avoit ces parties incomplètes.

La présence de vaisseaux dans le ceste, semble l'éloigner de la classe des radiaires dans laquelle sa forme simple et les séries de cils dont il est pourvu l'ont fait placer. D'ailleurs, son excessif alongement n'a point de pareil dans les animaux de cette même classe, qui sont tous globuleux, discoïdes ou rayonnans, si l'on en excepte cependant les holothuries et les siponcles.

L'individu qui a servi à la description que nous venons de rapporter, n'étoit pas entier, ainsi que nous l'avons dit, et ce-pendant sa longueur étoit environ d'un mètre et demi; sa hauteur de huit centimètres, et son épaisseur, d'un centimètre seulement.

MM. Lesueur et Péron le trouvèrent flottant dans les eaux de Nice, à environ quatre décimètres de profondeur, le 12 mai 1809, lorsque la mer étoit calme, et la température de ses eaux à 14 degrés du thermomètre de Réaumur; il nageoit dans une position horizontale, et la bouche en haut; son mouvement étoit lent et onduleux. Il est à regretter que les efforts que firent ces naturalistes pour se procurer d'autres individus de cette espèce, aient été infructueux; mais il paroît que ces animaux, jusqu'ici inconnus pour nous, sont moins rares qu'on pourroit le penser:

M. Risso en a vu en grande quantité dans le port de Villefranche, où les pêcheurs leur donnent le nom de sabres de mer.

Dans le nombre des autres découvertes qui sont dues à MM. Péron et Lesueur, nous remarquerons principalement celles qu'ils ont faites, sur le même point de nos côtes, de deux espèces nouvelles, l'une du genre pyrosome, et l'autre du genre hyale. Nous en donnerons une courte description.

Pyrosome élégant (pyrosoma elegans). Il a plusieurs des caractères du genre pyrosome établi par Péron et Lesueur dans les Annales du Muséum (24e Cahier, pag. 437, pl. 72). Son corps est libre, presque conique; sa bouche est située à l'extrémité la plus large et est garnie d'un cercle de tubercules; l'intérieur du corps est vide. Toute cette conformation lui est commune avec le pyrosoma atlanticum; mais celui-ci, beaucoup plus grand, a les tubercules qui le couvrent entièrement, trèsirréguliers par rapport à leur grosseur et à leur disposition; tandis que le pyrosome élégant, généralement granuleux, est garni de zônes circulaires également espacées et formées par des tubercules assez gros et pyriformes; ces tubercules sont creux, et chacun d'eux est percé d'un trou qui communique avec l'intérieur de l'animal. Les zônes sont au nombre de six; la dernière est terminale et formée seulement de quatre tubercules plus gros que les autres. M. Lesueur a observé une seconde ouverture à cet animal, située au centre de ces quatre tubercules; il la considère comme étant l'anus. On sait que cette conformation n'existe pas dans le pyrosome atlantique, chez lequel M. Péron « n'a pu découvrir aucune trace d'ouverture, même à la loupe (Mém. cité). » D'ailleurs ce caractère très-important, qui pourroit bien faire séparer le pyrosome élégant du genre pyrosome, lui est commun avec une grande espèce trouvée dans la Méditerranée par le même naturaliste, et qui sera l'objet d'un Mémoire particulier.

Hyale Lancéolée (hyalæa lanceolata). On sait que le genre hyale, formé par M. de Lamarck, sur l'anomia tridentata de Forskaohl, se compose aujourd'hui de plusieurs espèces bien caractérisées, savoir : 1° l'hyale Forskaohl (H. tridentata), de la Méditerranée, avec laquelle on l'a confondu; 2° l'hyale de Péron (H. Peronii), qui lui ressemble pour la coquille, mais dont l'animal est très-différent : celle-ci, qui est de l'Océan, a servi aux travaux anatomiques de M. Cuvier; 3° l'hyale pyra-

1804

midale (H. pyramidata), trouvée par Lamartinière sur la côte nord-ouest de l'Amérique, à l'entrée de Nookta, mal figurée dans le Journal de Physique de septembre 1787, où l'on a pris vraisemblablement le dessous pour le dessus (1); 4° l'hyale cuspidate (H. cuspidata. Bosc. Hist. nat. des Coq., tome II, pag. 241, pl. 9) de l'Océan; 5° l'hyale tépiobranche de Péron, Annales du Muséum, 8° année, cahier 1—2, de la Méditerranée.

On peut joindre à ces espèces plusieurs autres dont l'existence est moins bien constatée, ou dont on ne possède pas de figures : ce sont, 6° l'hyale de Chemnitz (H. chemnitziana), Conchyl., tome VIII, vignette 13, fig. F. G., qu'on a rapportée à la tridentée, mais qui nous paroît en différer beaucoup; 7° l'hyale caudate de Bosc (H. caudata). Brown. Jam., non figurée; 8° l'hyale retuse (H. retusa, Bosc). Clio retusa. Linn., non figurée. Plancus représente une petite coquille, dans son traité de Conchis minùs notis, pl. 2, fig. 6, G. H. I., qui paroît avoir quelque rapport avec les hyales, et qu'on pourroit appeler H. de Plancus (H. Planci). Ce seroit une 9° espèce.

M. Lesueur a trouvé à Nice une espèce nouvelle bien caractérisée du même genre, et qu'il a nommée, 10° hyale lancéolée (hyalea lanceolata). La coquille de celle-ci est transparente, non bombée, quadrangulaire; ses angles latéraux se relèvent un peu du côté de la face dorsale; ils sont moins aigus que l'antérieur par lequel sort l'animal, et surtout que le postérieur qui fait la terminaison de la coquille. L'ouverture de cette coquille s'étend de l'un à l'autre des angles latéraux. La valve dorsale ne présente rien de remarquable; la ventrale est marquée d'un côté élevée et arrondie qui s'étend de l'angle antérieur au postérieur.

Le corps de l'animal est vert, on le voit à travers le test, qui est transparent, les nageoires sont assez étendues, bilobées, et leur échancrure est très-profonde; le lobe antérieur est ar-

⁽¹⁾ Avec laquelle il ne faut pas confondre l'animal décrit et figuré par Brown, Jam., pl. 43, fig. 1, qui doit former, peut-être, une espèce particulière du même genre. Celle-ci, de la côte Est de l'Amérique septentrionale, a le test comme gélatineux, et paroît pourvue de deux yeux. M. Péron en avoit formé son genre Cléodore. Ann. du Mus., 8e année, et Nouveau Bulletin, tome II, pag. 97.

rondi et plus petit que le postérieur; celui - ci est légérement sinueux sur ses bords; les deux ailes sont jointes en arrière par une membrane qui n'est que la continuation de ces deux derniers lobes.

Enfin, M. Léman a communiqué à M. Lesueur une coquille d'hyale qui n'a encore été décrite, ni figurée par aucun auteur : c'est la onzième espèce du genre; elle peut être appelée

Hyale infléchie (hyalæa inflexa). Elle a beaucoup de rapport avec certaines térébratules; sa face dorsale est bombée et lisse, et ses deux angles latéraux sont relevés; l'angle postérieur est infléchi et terminé en une pointe assez prolongée. La face ventrale est plus plane, et marquée d'une côte peu saillante dans son milieu. L'ouverture de la coquille est semilunaire, et se prolonge en fente de chaque côté. L'animal n'est pas connu, et l'on ignore quelle est sa patrie.

HE WE WILLIAM TO THE PROPERTY OF THE PROPERTY

-print ment alleman anime - and ability and a terminal for the contract of

delibert for the feet of the f

Righter committee the the college of the state of the sta

THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE PARTY

THE LOTTE STREET REPORT AND THE CONTRACTOR OF THE PARTY O

district meterical statement, and expensive the statement of the statement of the

THE PERSON STUDIES OF STREET TO PROPERTY OF STREET, ST

An appeared to the residence of a position of the contract of

The transfer and the second of the second of

The state of the s

. What we will a straight the second of the second second

- How the residence as a part of the state o

The part of the West of the French and the State of the S